

La dépression récente, la grande sécheresse, la rouille et la multitude d'insectes dans les Provinces des Prairies ont forcé les gouvernements à chercher des moyens de développer des types de ferme convenables à chaque région. Les municipalités et les divisions de recensement, qui sont établies pour fins administratives et politiques, ne sont pas toujours propres à de telles études. Une municipalité peut contenir plusieurs types distincts de ferme et, d'autre part, plusieurs municipalités peuvent être uniformes quant au sol, au climat, à la proximité du marché, etc., et la majorité des fermiers y suivent les mêmes méthodes de culture.

La carte de la p. 234 constitue le premier essai de montrer des régions typiques de culture d'après les données du recensement. Les régions indiquées sont basées sur les sources de revenu pour 1935 et ne représentent que les conditions de cette année-là. Il est bien certain que certaines régions attribuées à un type le seraient à un autre, une année où les conditions seraient différentes. On espère qu'en répétant ce travail plusieurs années consécutives de recensement on délimitera assez exactement les différentes régions. Ces répétitions vont aussi montrer les changements de types de ferme qui se produisent dans les différentes régions. On croit que l'établissement de régions de types de ferme sera extrêmement utile comme base d'études économiques plus détaillées.

Méthode d'analyse.—Les fermes sont classifiées par types après des questions spéciales, sur la valeur des produits vendus ou à vendre en 1935, inscrites sur les questionnaires du recensement. Un questionnaire demande aussi une estimation de la valeur des produits de la ferme consommés en 1935 par le ménage de l'exploitant. Afin de classer une ferme dans un type particulier, il faut qu'une source particulière contribue 50 p.c. ou plus de la valeur totale des produits vendus ou à vendre ou consommés par le ménage de l'exploitant. Quand il n'y a pas prédominance d'une source, diverses combinaisons sont employées pour en déduire une classification. En 1935, les types suivants dont les ventes du produit classifié atteignent ce pourcentage sont séparés:—

- | | |
|---|--|
| <p>(1) FERMES À BLÉ;</p> <p>(2) FERMES À GRAINS SECONDAIRES ET AUTRES CULTURES COMMERCIALES;</p> <p>(3) FERMES À CHEVAUX;</p> <p>(4) FERMES À BÊTES À CORNES;</p> <p>(5) FERMES À MOUTONS;</p> <p>(6) FERMES À PORCS;</p> <p>(7) FERMES À BESTIAUX MIXTES (là où aucune espèce de bestiaux ne constitue 50 p.c. mais où la vente de toutes les espèces réunies s'élève à 50 p.c. ou plus);</p> <p>(8) FERMES À PRODUITS ANIMAUX (La majorité des produits animaux de ce type vient de l'industrie laitière);</p> <p>(9) FERMES GÉNÉRALES (là où la vente d'aucun item ne s'élève à 50 p.c. de la valeur totale des produits vendus ou à vendre ou consommés);</p> | <p>(10) FERMES VIVRIÈRES (là où la valeur des produits consommés par le ménage de l'exploitant constitue 50 p.c. ou plus. On notera que ces fermes ne sont pas des fermes vivrières au sens strict du mot. Cette expression n'est employée que parce qu'on n'en a pas de meilleure);</p> <p>(11) FERMES À PRODUITS FORESTIERS;</p> <p>(12) FERMES NE FAISANT PAS RAPPORT (Ces fermes sont en majorité des fermes de non-résidants comme la terre louée pour pâturages, et d'autres fermes qui n'entrent dans aucune des définitions susmentionnées comme il n'existe pas de produits vendus ou à vendre ou consommés).</p> |
|---|--|